

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°72-336 du 4 décembre 1972

portant nomination de Gouverneur de la République du Dahomey auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement de l'Association Internationale pour le Développement et du Fonds Monétaire International.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972;
VU la Loi n°62-41 du 31 décembre 1962, autorisant l'adhésion de la République du Dahomey au Fonds Monétaire International, à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, à l'Association Internationale pour le Développement ;
VU le Décret n°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement;
VU le Décret n°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le Décret n°70-87/CP/MF du 13 mai 1970, portant nomination de Gouverneurs et Gouverneurs-suppléants de la République du Dahomey auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement de l'Association Internationale pour le Développement et du Fonds Monétaire International ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont abrogées en ce qui concerne MM. Pascal CHABI KAO et Joseph KEKE, les dispositions des articles 2 et 3 du décret n°70-87/CP/MF du 13 mai 1970 susvisé.

Article 2.- Est nommé Gouverneur auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement de l'Association Internationale pour le Développement et auprès du Fonds Monétaire International :

L'Intendant Militaire Thomas LAHAMI
Ministre de l'Economie et des Finances.

../...

Article 3.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 4 décembre 1972

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,


Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU


Intendant Militaire Thomas LAHAMI

AMPLIATIONS : PR 4 - CS 6 - MEF 6 -
Ministères 10 - DEP-DGAJL-Dtton Stat.6 -
Intéressé 1 - DB-DC-CF-Solde 4 - Trésor 4 -
BCEAO 4 - IAA-DCCT-DN-IGF-Gde Chanc 5 -
JORD 1 - IGF 1 - MAE + BIRD-FMI-AID 6 4